

Toute l'équipe de Tours Nord vous présente ses meilleurs vœux BIO pour 2011, un grand merci aux bénévoles qui ont participé à l'inventaire général, jamais une partie de plaisir, mais toujours dans la bonne humeur ! L'esprit coopératif est encore là ! Samedi 12 février, Nathalie (de la Natissrie) viendra vous faire déguster ses gâteaux artisanaux. Avis aux gourmands !

A très bientôt. Merci de votre fidélité . Pascale Coquelet (Responsable du magasin Tours Nord)

Recette : Soupe - Cappuccino de courge, nuage et cacao

J'ai choisi une Musquée de Provence, à la peau biscuitée. 1 kg 200 de courge - 2 c. à c. de poudre de cacao non sucré - 80 g de crème de coco épaisse nature- 40 g de purée d'amandes blanches - 1 pincée de poivre noir

J'épluche la courge, j'enlève les graines avant de la couper en lamelles dans une grande cocotte à fond épais. Je recouvre d'eau froide et je laisse cuire sur feu doux. En attendant, je prépare la sauce. J'ai utilisé de la crème de coco pour donner un parfum exotique, qui réchauffe, c'est pour cela que je mets aussi une pincée d'un poivre aromatique. On verse la purée d'amandes blanches dans un bol avec la crème de coco (celle-ci doit être froide, il faut la mettre au réfrigérateur au moins 2 heures avant) et on mélange en fouettant au batteur pendant une minute ou deux pour avoir une sauce homogène. Je la réserve au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Dès que les morceaux de courge sont tendres, je les mixe en velouté épais dans le bol blender du robot. Je n'utilise pas forcément tout le bouillon et je rajoute du sel et le poivre. On verse cette crème de courge dans les bols, on saupoudre avec une demi-cuillère à café de cacao par personne en utilisant une petite passoire. Pour finir, une arabesque de crème coco / amandes et c'est prêt...

Temps de préparation : 15 minutes .Temps de cuisson : 20 minutes Pour 4 à 6 personnes (source: biogourmand)

Chers Amis sociétaires faites connaître l'ouverture de notre 3ème magasin à Chambray - les - Tours 37170 Adresse : 13 rue Augustin Fresnel



COOP NATURE : De vrais magasins BIO «Coopératifs» dirigés par un Conseil d'administration composé de sociétaires élus et bénévoles

Horaires d'ouvertures TOURS CENTRE - TOURS NORD -

TOURS SUD- CHAMBRAY LES TOURS

25 rue de Hollande
37100 Tours-Nord
Tél : 02 47 88 96 96

17 rue Chalmel
37000 Tours
Tél : 02 47 66 77 77

13 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray-les -Tours
Tél : 02 47 36 20 20

OUVERT A TOUS

Lundi	14 h 30- 19 h	Mardi	9h - 13 h / 14 h 30 - 19h
Mercredi	9 h - 13 h / 14 h 30- 19 h	jeudi	9 h 30 - 13 h / 14 h 30 - 19h
Vendredi	9 h - 13 h / 14 h 30- 19 h	Samedi	9 h-13 h / 14 h 30 - 18h30



Coop Infos: N°29 Jan-Fev-Mars 2011

Edito

Au nom du conseil d'Administration, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2011.

Ces vœux s'adressent à vous, sociétaires et clients de nos magasins. Merci pour votre fidélité à notre coopérative.

Sachez que 633 nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2010, dont 170 pour le seul magasin de Chambray les Tours, ouvert depuis le 14 septembre dernier.

Je n'oublie pas dans ces vœux, tout le personnel qui oeuvre au quotidien pour nous accueillir et nous conseiller au mieux. Merci à vous tous pour votre bon travail et votre disponibilité. Merci encore à tous les volontaires qui sont venus le 3 janvier dernier donner de leur temps pour le chiffrage de l'inventaire. Les équipes étant assez nombreuses dans les trois magasins, le travail a pu se faire dans d'excellentes conditions.

Tout au long de l'année 2011, nous continuerons à vous donner des informations sur la vie de notre coopérative et de façon plus générale, sur nos préoccupations concernant notamment l'évolution de la bio : biodiversité, bio-cohérence... Nous pouvons aussi ajouter « bio-vigilance »

Bonne lecture de notre petit journal.

le président du Conseil d'administration
Jacques Guilloux

Bio-business - Cohérence et modèle économique

DES organisations, dont la FNAB ont créé en 2010 la marque **Bio Cohérence** pour protéger les spécificités du label bio français mis à mal par la nouvelle réglementation européenne sur bien des points (OGM, lien au sol, cahier des charges des élevages, traitements allopathiques...), en y ajoutant les principes de transparence, d'équité et de solidarité. Mais les producteurs et les transformateurs qui y adhéreront devront continuer à respecter la réglementation européenne et ne pas sortir du système de certification. Ils devront appliquer le cahier des charges de Bio Cohérence et s'inscrire dans une logique de progrès, notion qui est en cours de définition. Si les aspects techniques sont clairement affichés, les aspects sociaux, eux, demeurent flous. Ainsi, quelle sera la position de Bio Cohérence par rapport à l'huile de palme bio Colombienne, si certaines de ses organisations gestionnaires en encourageant la commercialisation ? Quelle sera aussi la position de Bio Cohérence par rapport aux monocultures intensives d'exportation si la société d'import - export ProNatura, elle aussi gestionnaire de la marque, continue d'importer des fraises et des tomates bio produites dans des fermes de centaines d'hectares au Maroc et en Andalousie, dont elle a soutenu la création ? Pour proposer une alternative cohérente au bio-business, la nouvelle marque devra lever ces ambiguïtés.

L'agriculture biologique s'est développée grâce à ses méthodes de culture en rupture avec le "tout chimique" qui lui valent aujourd'hui sa reconnaissance. Les sirènes du marché l'appellent désormais à se convertir au productivisme le plus débridé et à en assumer les conséquences sociales désastreuses. La rupture avec ce modèle économique avait été l'un des principes fondateurs de la bio. L'intégration, ou non, des valeurs sociales au sein des préoccupations actuelles des producteurs et des consommateurs de la bio déterminera son avenir. Sera-t-elle encore porteuse d'une alternative agricole, écologique et sociale ? Ou deviendra t-elle un simple pan du marché soumis aux seuls intérêts du libéralisme économique ?

Philippe Baqué Source : revue Silence nov 2010 proposé par MB.

Vente de produits Biologiques
et naturels
Tel: 02 47 66 77 77
www.coopnature.com
tours-grenier-nature@wanadoo.fr
coop.nature.tours.nord@wanadoo.fr
coopnaturechambray@orange.fr

Sommaire

Edito

Bio-business Cohérence et modèle économique

Page 1

Opinion: La Biodiversité n'a pas de prix !

Page 2

Bisphénol mon amour

Agriculture : c'est pas gagné pour la bio.

Déchets : Négociation de marchand de tapis

Page 3

Quoi de neuf à Tours Nord

Recette :

Soupe - Cappuccino de courge, nuage et cacao

Page 4

Opinion : La Biodiversité n'a pas de prix !

Il est difficile de qualifier le degré de cynisme qui entoure la conférence de la Convention sur la diversité biologique (CBD, Nagoya, Japon18-29 oct.). L' avalanche de déclarations, rapports, événements et autres publi-reportages qui ont jalonné cette «Année internationale de la biodiversité» augure-t-elle vraiment d'un nouveau cap pour les écosystèmes et les millions d'espèces qui les constituent? Tous les grands équilibres de la planète sont menacés stabilité du climat, capacité des océans à absorber le gaz carbonique, des sols à se régénérer etc. On serait en droit d'attendre un sursaut des décideurs politiques et des organismes internationaux. Or il n'en est rien.

Ou plutôt si, mais c'est un saut périlleux, qui prépare le transfert de la gestion de la biosphère à la sphère financière. La financiarisation des " services écosystémiques " (sic!) est déjà en marche. Le programme TEEB, The Economics of Ecosystems and Biodiversity(1), a chiffré les services économiques rendus par les prairies, forêts, zones humides, bassins versants, massifs coralliens... (par ha et par an). Les partisans d'une réponse économétrique à la crise écologique ont préparé des bourses, calquées sur la bourse carbone et autres instruments financiers spéculatifs, comme les futures et les options. The Business of Biobiversity promet des chiffres d'affaires faramineux aux investisseurs « verts » (2). Après un recensement exhaustif de tous les écosystèmes de la terre, leur enregistrement complet par photos satellites, et toutes données disponibles en ligne pour les firmes transnationales, le grand marché va pouvoir prendre son essor. Mais puisqu'on vous dit que c'est pour sauver la planète !

Evidemment, l'approche économétrique ne met pas un terme à l'agriculture intensive et à la prolifération des OGM. Elle ne contrôle pas davantage les zones polluantes et la mise sur le marché de nouvelles substances toxiques et ne diminue pas la consommation de combustibles fossiles. D'ailleurs, toutes ces solutions se sont heurtées aux pétroliers et autres géants de l'agrochimie, de l'agroalimentaire, des biotechnologies ! Par contre, l'application de l'économétrie à la biosphère constitue la promesse d'un nouvel Eldorado où les firmes transnationales vont s'engouffrer.

Le marché de la nature

Donner un prix aux «services écosystémiques» postule qu'on les monétarise ; ils deviennent substantiellement équivalents, échangeables. Ces nouveaux marchés concentreront les ressources entre les mains des plus puissants. Que l'on songe à la ruée vers les terres agricoles du tiers-monde, particulièrement d'Afrique, mais aussi d'Amérique Latine et aussi d'Europe centrale. Au cours des cinq dernières années, plus de cent millions d'hectares de terres fertiles ont été rachetées, parfois par des fonds souverains, le plus souvent par des firmes transnationales et des fonds d'investissement(3). En achetant des " crédits biodiversités", les géants continueront à piller là où ils exercent tandis qu'ils accapareront des écosystèmes ailleurs. Déjà, pour en compenser l'assèchement de nappes phréatiques provoqué en Inde, notamment au Kerala, Coca-Cola restaure des rivières en Afrique. Ils pourront également capitaliser sur leurs "Réserves d'Actifs Naturels". Si elle avait été dévoilée carte sur table, la gestion technofinancière de la planète n'aurait pas entraîné l'adhésion des

gouvernements, encore moins des populations. Après la crise financière de 2008, il y a même fort à parier qu'on aurait envoyé ses partisans revoir leur copie. Voilà pourquoi l'affaire s'est préparée en silence et par glissements sémantiques. L'ironie, c'est qu'elle doit aboutir à Nagoya, avec la 10ème conférence des parties de la CBD. Une excellente Convention à la relecture, qui contient des articles aptes à tordre le cou à la biopiraterie, ou qui engage les 193 pays signataires (excepté les USA) à mettre fin, à l'horizon 2020, à toutes les subventions nuisibles pour la biodiversité. De quoi réveiller les géants du pétrole, de l'agroalimentaire, de la pharmacie et des biotechnologies ! Au travers d'agences de l'ONU qu'ils financent via le Global Compact(4),, ils ont su faire contribuer les scientifiques à l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (MEA). Mais c'était pour mieux les coiffer au poteau par l'IPBES !

Une nouvelle gouvernance mondiale

L'IPBES ? Retenons ce sigle. L'intergouvernemental science - policy Platform on Biodiversity and écosystème Services, point 4.3 (c) de l'ordre du jour de Nagoya, se présente comme un GIEC de la biodiversité. Mais contrairement au groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, l'IPBES aura un mandat politique, et de facto, un mandat supranational. Aujourd'hui, la convention sur la diversité biologique oblige les multinationales qui veulent investir dans les ressources naturelles à demander l'accord des États pour y accéder. IPBES leur permettra de s'exonérer de cette obligation. La nouvelle plate-forme entretiendra des relations directes avec les régions et les sous-régions, autrement dit les collectivités territoriales ou les communautés indigènes pour recenser évaluer et contrôler la biodiversité et les "services écosystémiques". Plus précisément, l'IPBES sera chargée de "l'élaboration et de l'exécution des politiques en identifiant des outils et des méthodes appropriés(...) avec les principales organisations scientifiques, les décideurs et les institutions financières (...) et d'autres parties prenantes telles que le secteur privé et des fondations (5). La science, coiffée, en guise de politique, par la finance, tel est l'arrangement institutionnel proposé. Sous prétexte de sauver les écosystèmes de la planète, l'IPBES donne un chèque en blanc au capitalisme. Ce scénario n'est peut-être pas inévitable. Mais il est urgent de se réveiller .

Article de Agnès Bertrand co-auteur de "OMC, le pouvoir invisible" ; Fayard 2003. Françoise Degert journaliste

Notes :

- 1 *Programme démarré après le G8 de Potsdam sous présidence allemande, en mars 2007 piloté par l'économiste et banquier Pavan Sukhdev* - 2 *titre d'un symposium international qui s'est tenu à Londres le 13 juillet dernier.* - 3 *Source :www.grain.org* - 4" *UN and Corporations Fact Sheet" http://www.corpwatch.org/article.php?id=928.*

- 5 *Résultats de la conférence de Busan. UNEP/CBD/COP/10/12 28 juillet 2010 http// www.cbd.int/cop10/*

Source Nature et Progrès N°80 nov-déc-jan , proposé par JCM

2 proverbes cités dans silence Nov-Déc 2010

La montagne est bien Haute, mais plus d'un se plaint de sa hauteur sans tenter d'y monter. Yang Sa - On, 16ème siècle

Un flocon de neige ne pèse rien, mais quand des milliers de flocons s'abattent sur une branche de cerisier, la branche casse.

proposé par FR

Bisphénol mon amour

PRENEZ des oreilles de cochon, que vous récupérez fraîches à l'abattoir. Posez-les sur un lit de glace, nettoyez, épéilez, puis découpez-y des rondelles de la taille d'une vieille pièce de cinq francs. Faites-les reposer sur un liquide nourricier et badigeonnez en surface avec du **Bisphénol A (BPA)**.

C'est la manip' que vient de réaliser à Toulouse une équipe de l'institut national de recherche en agronomie (Inra). Résultat : 65 % du **Bisphénol A** passent comme si de rien n'était à travers les oreilles. Pourquoi avoir choisi des oreilles de cochon ? Parce que c'est sa peau qui ressemble le plus à celle d'un homme. Une fâcheuse nouvelle pour l'agroalimentaire et les fabricants de plastiques, qui raffolent du **Bisphénol A**. On en trouve en effet à tire - larigot dans les barquettes des plats cuisinés, la résine qui tapisse l'intérieur des cannettes et des boîtes de conserve, et jusque dans les bonbonnes des fontaines à eau. Or ça fait dix ans maintenant que le BPA est soupçonné de mettre en vrac le système hormonal. En juin dernier les députés français ont d'ailleurs provisoirement suspendu la vente des biberons en plastique avec du **Bisphénol A**. Une interdiction qui n'a pas gêné les fabricants de plastiques, puisque lesdits biberons ne représentent pas plus de 1 ,5 % du plastique dur farci au BPA.

Mais, cette fois, l'expérience menée par l'Inra sur les oreilles de cochon, suivie d'une étude américaine publiée la semaine dernière, montre que le BPA s'attaque aux spermatozoïdes, et donne du grain à moudre à ceux qui veulent le mettre à l'index. Un, le **Bisphénol A** est plus méchant qu'on ne le pensait. Deux, on découvre qu'on fait aussi le plein de BPA par la peau. Et devinez grâce à quoi ? Aux tickets de caisse et aux reçus de cartes de crédit, enduits de BPA, utilisé comme révélateur d'encre. Des chercheurs américains avaient d'ailleurs noté, sans comprendre pourquoi, que les caissières avaient plus de BPA que les autres dans le sang. Comme la dose quotidienne de **Bisphénol A** à ne pas dépasser a été calculée en tenant compte uniquement de ce qu'on trouve dans l'assiette, il faut la revoir dare - dare. D'autant que c'est à cette dose que quelques études ont détecté des effets chez l'animal. On espère que les agences sanitaires vont fourrer leur groin dans tout ça...

"Le Canard enchaîné" mercredi 3 novembre 2010 - article proposé par MB

Agriculture : C'est pas gagné pour le bio !

Les consommateurs plébiscitent les produits bio, en partie importés faute de production suffisante sur le territoire, mais le Grenelle de l'environnement a prévu un décollage de l'agriculture biologique, ça tombe bien. L'objectif était de passer à 6 % des surfaces agricoles exploitées en bio en 2010, il a été reporté à 2012. Fin 2009, on n'en était encore qu'à 2,4 %, et on peine à atteindre les 3 % cette année. Malgré des conversions en forte augmentation, le 6 % de surface agricole consacré au bio en 2012 n'est pas gagné. «La France est très ancrée dans l'agriculture intensive, il faut du temps pour évoluer et, surtout, il faut un signal clair et durable de l'état en termes de financements pour créer la confiance, explique Dominique Marion, le président de la Fédération nationale d'agriculture biologique. Il faut pérenniser les aides à la conversion, il y a encore trop d'incertitudes. Le crédit d'impôt à la production devait être supprimé en fin d'année, il pourrait être maintenu, c'est indispensable, mais la part de l'agriculture biologique reste infime dans le budget agricole. »

Déchets : Négociation de marchand de tapis

Réduire la production d'ordures ménagères de 7% par an et par habitant, les déchets mis en décharge ou en incinération de 15 %, porter le taux de recyclage à 45 %, imposer un point d'apport volontaire pour les emballages après passage en caisse dans les hypermarchés, ajouter une part variable incitative à la taxe sur les ordures ménagères... le Grenelle n'a pas oublié les déchets. Pour les emballages, c'est même précis : 75 % de recyclage en 2012 et 80 % de prise en charge par Eco - emballages contre à peine 60% actuellement, une anomalie souvent dénoncée par Que Choisir (QC n°5 468 et 479). Mais, dans la pratique, depuis trois ans, on rame plutôt à contre-courant. Si la production de déchets ménagers baisse, le tri sélectif et le recyclage patinent et on recourt toujours trop à l'incinération et à la décharge. Quant aux emballages, ils font l'objet d'un violent conflit entre Eco-emballages, qui représente les industriels, et les associations spécialisées des collectivités locales, Amorce et le Cercle national du recyclage. "Le coût des déchets d'emballages s'élève à 1,3 milliard, c'est un montant que personne ne conteste. Pour le financer à 80 %, Eco - emballages doit participer à hauteur de 930 millions, mais

l'éco - organisme joue sur la notion de service “optimisé ” et sa proposition n'est que de 540 millions, peut-être 640 millions sous la pression du ministère. On est dans une négociation de marchand de tapis sans aucun rapport avec la réalité des coûts supportés par les contribuables locaux, peste Nicolas Garnier, le délégué général d'Amorce. C'est d'autant plus inacceptable que les industriels seraient engagés sur ce financement à 80% pendant le Grenelle.

Élisabeth Chesnais * Bâtiment basse consommation.